



Électricien/ne de montage CFC, Installateur/trice-électricien/ne CFC, Planificateur/trice-électricien/ne CFC, édicteurs

Électricien/ne de montage CFC

SWISSDOC 0.440.36.0, 5.440.11.0, n° 47424

Installateur/trice-électricien/ne CFC

SWISSDOC 0.440.1.0, 5.440.2.0, n° 47423

Planificateur/trice-électricien/ne CFC

SWISSDOC 0.440.11.0, 5.440.3.0, n° 64506

Durée de la formation: 3 ans / 4 ans / 4 ans

Ordonnances sur la formation professionnelle initiale

Plans de formation, mesures d'accompagnement y comprises

Les ordonnances sur la formation professionnelle initiale ont été révisées comme suit:

Audition:

21 octobre 2024

Édition:

30 juin 2025

Entrée en vigueur:

1^{er} janvier 2026

Procédure de qualification, certificat et titre:

Électricien/ne de montage CFC1^{er} janvier 2029**Installateur/trice-électricien/ne CFC**1^{er} janvier 2030**Planificateur/trice-électricien/ne CFC**1^{er} janvier 2030

Ces ordonnances sur la formation professionnelle initiale remplacent les ordonnances sur la formation professionnelle initiale d'électricien/ne de montage CFC, d'installateur/trice-électricien/ne CFC et de planificateur/trice-électricien/ne du 27 avril 2015 (47419, 47418, 64505).

Les plans de formation seront disponibles sur le site internet de l'association EIT.Swiss www.eit.swiss et sous www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr.

La version imprimée de l'ordonnance de formation professionnelle initiale pourra être commandée dans quelques semaines auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, OFCL, diffusion des publications, 3003 Berne, www.publicationsfederales.admin.ch et sera disponible à l'adresse Internet du SEFRI www.sefri.admin.ch.
